

Je précise qu'un tel ralentissement n'implique pas automatiquement une fermeture de la ligne et que l'AOT et le transporteur sont décisionnaires sur cet aspect.

Vous indiquez dans vos courriers avoir des informations indiquant que 450 000 € de travaux suffiraient pour le maintien de la vitesse à 90 km/h entre Vezelise et Xeuilley, auxquels s'ajouterait un besoin de 6,5 M€ de travaux pour permettre la pérennité à 10 ans.

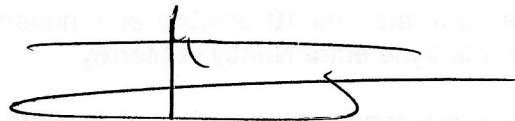
Ces chiffres ne sont pas issus de nos services et notre Direction Territoriale se tient à votre disposition pour vous fournir toutes les informations nécessaires.

Par souci de transparence, sachez que je ne suis pas hostile à ce qu'une estimation extérieure à SNCF Réseau soit réalisée par un expert indépendant pour vous démontrer l'absence de pertinence des informations mentionnant un montant de 450 000 €.

Dans l'attente, mes services sont mobilisés pour aider l'ensemble des acteurs à trouver des solutions pertinentes et efficaces pour cette ligne, notamment en cas d'obtention de nouveaux financements.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*



Patrick JEANTET